

## SEANCE DU 17-02-20167

---

### DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

L'an deux mil dix sept, le dix sept février à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Bellecombe en Bauges, régulièrement convoqué le neuf février deux mil dix sept, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Luc BERTHALAY, Maire.

Etaient présents : Mmes et Mrs : BERTHALAY Jean-Luc, DELHOMMEAU Eric, BLANC Stéphane, PRICAZ Raymond, CAUSSE Cyrille, PETIT-ROULET Lauriane, DUSSOLLIER François, LEJEAU Bruno, NICOUD Michel, NIVEAUX Evelyne et SION Christian.

Etait excusé : Mme Catherine BOGEY qui a donné procuration à Mme Evelyne NIVEAUX.

Etaient absent : M. COMMUNAL Nicolas et Mme VADEZ Anne-Sophie.

M. Cyrille CAUSSE est nommé secrétaire de séance.

#### **1. Point sur la réalisation du budget 2016.**

M. le Maire présente l'avant projet des comptes de la commune et les résultats provisoires de l'exercice 2016, étant entendu que les comptes définitifs seront présentés et votés au prochain conseil municipal.

#### **2. Préparation du Budget primitif 2017.**

M. le Maire présente l'avant projet des investissements envisagés sur l'année 2017, qui devront être voté au prochain conseil municipal.

#### **3. Demandes de subventions :**

##### **Réhabilitation de la salle des fêtes : Demande de subvention auprès de la Région**

M. le Maire présente au conseil municipal le projet de réhabilitation de la salle des fêtes de Bellecombe en Bauges.

Le Conseil Municipal après en avoir pris connaissance et en avoir délibéré:

- approuve le projet de réhabilitation de la salle des fêtes de Bellecombe en Bauges.
- approuve le coût prévisionnel des travaux pour un montant de 603 262.00 € HT
- approuve le plan de financement faisant apparaître des participations financières de Etat/ Département/ Région
- demande à la région - année 2017 la subvention la plus élevée possible pour la réalisation de cette opération
- dit que les crédits nécessaires ont été inscrits au budget de la commune
- autorise Monsieur le Maire à faire les démarches nécessaires et à signer les documents correspondants.

## Création de deux logements : Demande de subvention auprès de la Région

M. le Maire présente au conseil municipal le projet de création de deux logements sur la Commune de Bellecombe en Bauges.

Le conseil municipal après en avoir pris connaissance et en avoir délibéré:

- approuve le projet de réhabilitation de deux logements sur la commune de Bellecombe en Bauges.
- approuve le coût prévisionnel des travaux pour un montant de 169 000.00 € HT
- approuve le plan de financement faisant apparaître des participations financières de Europe/ Etat/ Région / Département...
- demande à la Région - année 2017 la subvention la plus élevée possible pour la réalisation de cette opération
- dit que les crédits nécessaires ont été inscrits au budget de la commune
- autorise monsieur le maire à faire les démarches nécessaires et à signer les documents correspondants.

#### **4. Urbanisme :**

Point sur l'urbanisme : M. le Maire donne connaissance de la liste des demandes d'urbanisme en cours.

#### **5. Question diverses.**

### Certification de la gestion durable de la forêt

Le Maire expose au Conseil la nécessité pour la commune, de ré-adhérer au processus de certification PEFC afin d'apporter aux produits issus de la forêt communale les garanties éventuellement demandées par les industriels, les négociants et les consommateurs concernant la qualité de la gestion durable.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- de s'engager à respecter le cahier des charges du propriétaire forestier certifié ;
- d'accepter que cette adhésion soit rendue publique ;
- de respecter les règles d'utilisation du logo PEFC en cas d'usage de celui-ci ;
- de s'engager à mettre en place **les mesures correctives** qui pourraient m'être demandées par PEFC Rhône-Alpes en cas de non-conformité de mes pratiques forestières au cahier des charges du propriétaire ;
- d'accepter qu'en cas de non mise en œuvre par mes soins des mesures correctives qui pourraient m'être demandées, je m'exposerais à être exclue du système de certification PEFC Rhône-Alpes ;
- De s'engager à respecter le cahier des charges relatifs à l'exploitation des bois qui seront façonnés et débardés sous la responsabilité de la commune ;
- De s'engager à honorer la cotisation à PEFC Rhône-Alpes ;
- De signaler toute modification concernant la forêt communale;

Le Maire demande à l'ONF de mettre en œuvre sur les terrains relevant du régime forestier, les engagements pris par la collectivité dans le cadre de son adhésion à PEFC Rhône-Alpes.

**OFFICE DE TOURISME : MOTION :**

Monsieur le Maire présente le compte rendu de la réunion du comité d'agglomération de Chambéry Métropole – Cœur des Bauges du 9 février 2017 et principalement de son intervention concernant l'absence des Bauges dans le nom du nouvel office de tourisme.

Suite à l'intervention et proposition des conseillers municipaux

Le Conseil Municipal à l'unanimité adopte la motion suivante :

Nous conseillers municipaux de Bellecombe en Bauges, réunis le 17 février 2017, demandons que le nouvel EPIC créée à la suite des différentes fusions des offices de tourisme des Bauges et de Chambéry fasse référence à notre territoire.

Notre massif est reconnu pour notre agriculture (AOC Tome des Bauges), pour nos stations de ski (Aillons-Margériaz), pour notre Parc Naturel Régional et son label Géo Park UNESCO.

Notre massif est une destination touristique pour les familles, les randonneurs, les cyclistes, tous amateurs de calme, de verdure et de montagnes accessibles.

**Il est important pour nous qu'apparaisse le nom »BAUGES » dans cette nouvelle dénomination.**

Cette motion sera adressée à tous les maires de Chambéry Métropoles

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23 h 30.

Signature des membres présents

M. BERTHALAY Jean-Luc,

M. DELHOMMEAU Eric,

M. BLANC Stéphane,

M. PRICAZ Raymond,

M. CAUSSE Cyrille,

Mme PETIT-ROULET Lauriane,

M. DUSSOLLIER François,

M. LEJEAU Bruno,

M. NICLOUD Michel,

Mme NIVEAUX Evelyne,

M. SION Christian,